

### Des trajectoires irréversibles renversées. Les impacts de la crise des années 1930 sur le quotidien des ouvriers Saint Frères

Melanie Roussel

### ▶ To cite this version:

Melanie Roussel. Des trajectoires irréversibles renversées. Les impacts de la crise des années 1930 sur le quotidien des ouvriers Saint Frères. Temporalités: revue de sciences sociales et humaines, 2011, Temporalités,  $n^{\circ}13$ , 10.4000/temporalites.1485. hal-03143016

### HAL Id: hal-03143016 https://hal.univ-lille.fr/hal-03143016v1

Submitted on 16 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



### Temporalités

Revue de sciences sociales et humaines

13 | 2011 :

Temps de crises et crise des temps

## Des trajectoires irréversibles renversées

Les impacts de la crise des années 1930 sur le quotidien des ouvriers Saint Frères

An irreversible life course turned upside down. The impacts of the crisis of the 1930s on the daily lives of the workers in Saint Frères factory.

Mélanie Roussel

#### Résumés

Français English

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, une industrie textile paternaliste, Saint Frères, envahit la vallée de la Nièvre dans la Somme, en y implantant plusieurs usines et nombre d'institutions patronales. Ces établissements offrent alors à des milliers d'habitants « l'emploi à vie », bornant ainsi leur quotidien. Avec la crise de 1929, la société recourt à une mise au chômage partiel et aux licenciements. À l'aube de la crise, le 30 juin 1931, 9 448 travailleurs œuvrent dans les 14 unités de production de la Somme. Le 20 juin 1932, on n'en comptabilise plus que 7 924. Pour un certain nombre d'entre eux, cette crise intervient comme une véritable rupture et non comme une discontinuité dans une trajectoire de vie pourtant pensée par eux comme irréversible. Cette érosion des « bornes temporelles » est plus ou moins importante selon que l'on appartient au groupe des reclassés, des chômeurs partiels, des chômeurs complets (« passagers », « mis de côté », « excommuniés »), et en fonction du lieu de résidence (« du dedans » et « du dehors »). En arrière-plan de ces expériences disparates du chômage, ce sont des manières différenciées de vivre la condition ouvrière qui se profilent, mettant à mal l'unité de classe.

During the second half of the nineteenth century, a paternalistic textile industry, Saint Frères, settled in the Nièvre valley in the French department of the Somme, by planting many factories and employers' institutions. These establishments offered a « lifetime employment » to thousands of inhabitants, thus defining their daily lives. With the crisis of 1929, the company turned to part-time work and redundancies. At the dawn of the crisis, on June 30th, 1931, 9 448 workers were employed in 14 production units in Somme. On June 20th, 1932, we count no more than 7 924. For some of them, this came comes as a real break-up and not as a discontinuity in their life course, which they had previously considered irreversible. This erosion of the « temporal borders » is more or less important depending on whether one belonged to the redeployed group, topart time workers, or completely unemployed people (« passengers », « put aside »,

« excommunicated ») and on their place of residence (« from the inside » or « from the outside »). As a background for these ill-assorted experiences of unemployment, there are differentiated ways of living a labor condition, that worsen class unity.

### Entrées d'index

**Index de mots-clés**: industrie, crise, paternalisme, restructuration, chômeurs partiels, chômeurs complets, bornes temporelles

**Index by keyword**: industry, crisis, paternalism, restructuring, part time workers, completely unemployed persons, temporal borders

### Texte intégral

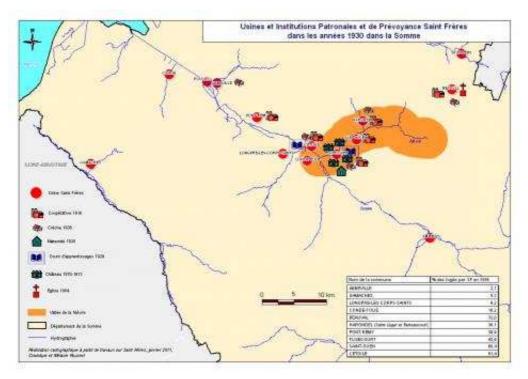
- « Le chômeur est privé de sa participation aux rythmes collectifs, définis par l'alternance des temps du travail et du non-travail, aussi bien au niveau du rythme quotidien qu'hebdomadaire ou annuel, puisque la « soirée », le
- « week-end » ou les « vacances » ne prennent leur sens qu'en fonction de leur période de travail qui les a précédés et justifiés. » (Schnapper 2005, p.43).
- La grande crise de 1929 est, comme nous le savons, une crise internationale. La France, moins affectée en surface que les autres pays industrialisés (l'Allemagne, les États-Unis, la Grande-Bretagne, etc.), fait face à un phénomène nouveau : la situation de chômage n'est plus transitoire mais durable. L'empire paternaliste Saint Frères, spécialisé dans le textile, n'échappe pas aux conséquences de la crise, qui par effet boule de neige atteint les ouvriers. Les effets sociaux de cette crise économique montrent, lorsqu'on les observe de plus près, une crise des temps.
- Depuis leur implantation, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, principalement dans la vallée de la Nièvre, dans le département de la Somme, les établissements Saint Frères proposaient aux habitants « l'emploi à vie », et par là même unestabilité dans les parcours professionnels, voire de vie. Avec la crise de 1929, la société procède à une mise au chômage partiel et à une restructuration de l'entreprise au moyen de fermetures d'ateliers et de sites occasionnant des licenciements, bouleversant les horaires, les rythmes et les conceptions du temps chez les ouvriers, envenimés de surcroît par la massification et la chronicisation du chômage. Pour un certain nombre d'entre eux, cette crise n'est donc pas une simple discontinuité temporaire dans leur quotidien : elle devient une véritable rupture dans leur trajectoire de vie qu'ils imaginaient irréversible. Qu'il y ait discontinuité ou rupture, ce temps de crise engendre pour la totalité de ces travailleurs des relations au temps beaucoup plus hétérogènes et en divergence avec les précédentes.
- Il s'agira, ici, de questionner l'érosion des « bornes temporelles », que celles-ci soient à l'échelle d'une semaine, d'un mois ou d'une vie, de milliers d'individus, « bornes temporelles » contrôlées, jusque-là, par cette entreprise qui sera la quasi unique source de travail jusqu'à la création de l'espace industriel nord d'Amiens en 1954¹. Dans un premier temps, je décrirai succinctement certaines caractéristiques de ce système paternaliste afin de saisir son emprise tentaculaire sur le quotidien ouvrier. Dans un deuxième temps, j'évoquerai le temps de travail des salariés, devenu incertain, pour m'étendre enfin sur les répercussions de celui-ci dans le quotidien des travailleurs.

# 1. Une emprise palpable et quantifiable de l'entreprise sur la vallée et ses environs

- Au début du XIXe siècle, les frères Saint, natifs de la Somme, s'associent pour produire et vendre des toiles d'emballage tissées à la main en lin et en chanvre. Tout au long des XIXe et XXe siècles, la dynastie Saint, durant quatre générations, fonde un authentique empire industriel grâce à l'utilisation méthodique du jute, fibre végétale peu coûteuse et facile à teinter. La monographie éditée par la maison Saint en 1911 indique un personnel avoisinant les 12 000 salariés répartis dans 17 usines dont 13 dans le département de la Somme<sup>2</sup> et dans 131 succursales et dépôts de ventes, dont 82 en France, 26 dans les colonies et 23 à l'étranger. Au début des années 1930, 14 usines tournent dans le département de la Somme : à Flixecourt (acquisition en 1857), à Harondel, lieu-dit de Berteaucout-les-Dames (installation en 1861), à Saint-Ouen, à l'Étoile<sup>3</sup> (constructions respectivement en 1863 et en 1883), à Gamaches (implantation en 1884), à Pont-Rémy (achat en 1886), à Abbeville, à Beauval, à Amiens (installation en 1896, en 1898, en 1900), à Rouvroy (acquisition en 1901), à Doullens (création en 1902), à Condé-Folie (achat en 1910), à Longpré-les-Corps-Saints et à Cahon-Gouy (construction en 1911 et en 1921). À partir de différentes matières, chanvre, coco, coton, jute, laine, lin, manille, sisal<sup>4</sup> sont fabriqués des bâches, des câbles, des cordages, des cordeaux, des ficelles, du fil de pêche, des filslieuses, des filets, des prélarts, des sacs, des stores, des tapis, des toiles, des tissus d'ameublement pour tenture, des velours de jute, des rideaux, des moquettes, des foyers, des tresses pour semelles, des vêtements de protection, cirés, huilés pour la marine, des voiles.
- Parallèlement à l'extension exponentielle de la société, alimentée par l'introduction continue d'innovations techniques, le leadership familial est progressivement amené à réfléchir à la fixation de sa main-d'œuvre, mettant en place une stratégie qui lui permet de régner sur la vallée, assurant par là au fil des générations de dirigeants la constitution d'un petit empire. L'entreprise Saint a recours, comme nombre d'industriels de l'époque, (Schneider, Godin, etc.), au paternalisme pour traiter la question ouvrière. La bourgeoisie industrielle développe cette nouvelle forme de domination sous le Second Empire. Celle-ci tend au contrôle social et moral total des travailleurs à travers un discours de *pater familias* (Noiriel, 1988). Un paternalisme « matériel », « politique » et « moral » garantit une permanence de cette logique.
- Le modèle politico-moral Saint est notamment basé sur la ferveur catholique de la famille, laquelle s'exprime, entre 1884 et 1888, par l'édification d'une église néogothique d'une valeur approchant les 400 000 francs (somme conséquente pour la période) dans la commune natale des fondateurs du groupe, mais aussi par la captation de différents postes éligibles obtenus entre la seconde moitié du XIXe et la première moitié du XXe siècles, parmi lesquels on comptera la vice-présidence de l'Association de l'industrie et de l'agriculture françaises, un siège à la Commission permanente des valeurs de douane, à la Chambre de commerce d'Amiens, un siège de député, un autre de conseiller général, et de multiples positions au sein des conseils municipaux de Flixecourt, Ville-le-Marclet, Berteaucourt-les-Dames, communes accolées où ils sont parfois maires. Il se consolide tout particulièrement avec la dimension matérielle. Les institutions patronales et

de prévoyance du groupe sont la clé de voûte de ce modèle de domination. Chronologiquement, une caisse de secours (initiée en 1860 pour les maladies et complétée en 1888 pour les accidents du travail tout en instaurant un système de retraite), des habitations (dès 1864), des écoles (autour de 1870), des coopératives (en 1910, à l'exception d'une première initiative en 1896), des transports, des allocations familiales (1922), des cours d'apprentissages (1929), des sociétés musicales (unifiées en 1934), des stades et installations sportives (la même année), en même temps que des sociétés de sport, des enseignements ménager et de couture (1935), des crèches et des colonies de vacances (à partir de 1936), un service médical (1937) et une maternité (1938) offrent aux établissements Saint un moyen de s'introduire dans les multiples temporalités du quotidien ouvrier.

### Usines et institutions patronales et de prévoyance Saint Frères dans les années 1930 dans la Somme



- Les temporalités, les rythmes, les flux des bourgs et des usines sont aussi étroitement imbriqués. Les travailleurs se réveillent et terminent leur journée au son de la sirène de l'usine qu'ils surnomment « cornet ». Par exemple, avant 1936 trois coups marquent le début de la journée type : 6 h 15, 6 h 40 et 6 h 55 signifiant respectivement lever, départ pour l'usine et début du travail; à 8 h 45 une pause « casse-croûte », nommée « le quart d'heure », vient rompre la matinée qui se termine à 12 h 00. L'après-midi commence à 13 h 20, à la suite du retentissement du cornet à 13 h 15, jusqu'à 16 h 50, heure de sortie. Désertes pendant la journée, les rues se remplissent, aux heures d'entrées et de sorties, d'une foule d'ouvriers.
  - Dès 1868, les espaces communaux sont envahis par les chemins de fer et la locomotive de la famille Saint, puis en 1920, par leurs camions de transport. À Flixecourt, où l'on trouve la direction de la branche production, une horloge culminant à quinze mètres de hauteur (érigée en 1890), deux immenses cheminées<sup>5</sup> et quatre châteaux (celui de la « navette »<sup>6</sup>, grandiose, construit entre 1882 et 1886 et trois autres, moins imposants, dont un dans la commune limitrophe de Ville-le-Marclet) s'élèvent sous les yeux des travailleurs. L'architecture de cette entreprise tentaculaire pénètre donc au fur et à mesure ces territoires principalement ruraux.
- Ces bastions comportent des disparités et ne sont pas habités de la même

9

manière par l'entreprise. Avant la rationalisation de l'entre-deux-guerres, sous un régime d'accumulation extensif, la société investit progressivement de nouveaux lieux mais elle prend aussi une place de plus en plus conséquente sur certains de ces territoires en agrandissant des unités de production et en y installant les institutions patronales et de prévoyance Saint Frères. Ces usines de tailles différentes en termes de volume et de main-d'œuvre entraînent la construction de corons, en fonction des possibilités de logement des communes. Ces cités augmentent considérablement le nombre d'habitants de certains bourgs, faisant de certains de ces lieux de véritables villes-usines, comme à l'Étoile où l'on ne comptait que 884 habitants en 1881 avant l'installation de la fabrique, contre 1 752 en 1906. Plus révélatrice encore est la commune de Saint-Ouen, qui voit sa population quintupler (696 résidents en 1851 face aux 3 402 de 1906).

### Populations et maisons du groupe au cours de l'année 1936<sup>7</sup>

Localités	Maisons en 1911	Maisons en 1936	Logées Saint	Population	% logées Saint
L'Étoile	184	240	930	1 515	61,4
Saint-Ouen	305	416	1524	2 525	60,4
Flixecourt	206	355	1209	2 818	42,9
Pont-Rémy	139	180	716	1 794	39,9
Harondel	127	256	1009	2 797	36,1
Beauval	100	196	703	2 195	32,0
Condé	En projet	24	96	9 37	10,2
Longré-les- Corps-Saints	0	37	145	1 572	9,2
Gamaches	40	37	151	2 831	5,3
Abbeville	23	91	391	18 880	2,1
Rouvroy	En projet	-	-	-	-
Amiens	0	-	-	-	-
Doullens	27	-	-	-	-
Cahon-Gouy	0	-	-	-	-
Ensemble	1158	1832	6874	37 864	18,2

Les recensements des localités témoignent de l'emprise de la firme sur l'économie de la vallée, notamment au travers de la proportion des habitants logés par l'employeur Saint. Dans le tiercé de tête occupé par l'Étoile, Saint-Ouen et Flixecourt, les taux atteignent 61,4 %, 60,4 % et 42,9 % en 1936, alors qu'il s'agit pour l'époque de bourgs assez conséquents. Une cohérence corrélative relie les plus importants établissements à la politique résidentielle adoptée par les patrons Saints. C'est là, logiquement, que sont installées les institutions patronales parce qu'on y trouve les plus grands effectifs d'ouvriers de la firme<sup>8</sup>. À Flixecourt, en 1931, la part des actifs de l'entreprise atteint près des trois quarts de la population active communale, ce qui reste encore inférieur à sa voisine de l'Étoile où les 90,8 % révèlent une mainmise quasi totale sur l'emploi local.

Les unités de production accueillent des familles entières, sur plusieurs

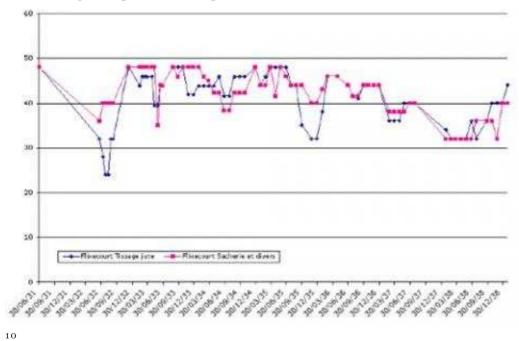
10

11

générations. Les horizons temporels des habitants de la vallée se retrouvent donc restreints selon un schéma univoque. « De toutes façons, on naissait Saint Frères, on mourait Saint Frères » (Pierre, ouvrier polyvalent entre 1930 et 1982). C'est ainsi que s'organise la vie de milliers de travailleurs jusqu'à la crise de 1930.

### 2. Un temps de travail erratique : une autre manière de chômer

Le secteur textile qui est pourvu dans la Somme sans problème majeur jusqu'à la fin de l'année 1930 connaît une baisse d'approvisionnement d'environ 50 % des matières premières au début de l'année 1931. La chambre de commerce d'Amiens, dans son rapport de 1931 sur la situation économique de l'arrondissement<sup>9</sup>, indique qu'à présent le textile subit pleinement les effets de la crise. Les établissements Saint Frères procèdent alors à la mise en chômage partiel d'un certain nombre d'ateliers. Le temps de travail hebdomadaire des ouvriers commence dès lors à osciller. En janvier 1931, la société diminue ce temps à 40 heures alors que la durée légale est fixée à 48 heures. En février, les ouvriers n'œuvrent plus que 28 heures. En avril, la semaine des 48 heures reprend. En juin, une nouvelle baisse est constatée, notamment dans les filatures de jute qui ne tournent plus que 32 heures, c'est-à-dire quatre jours par semaine au lieu de six. Ces variations se poursuivront tout au long de la période de dépression.



- Compte tenu de l'intensité de la crise, la société a, très vite, recours aux licenciements et les inquiétudes des autorités départementales redoublent :
  - « D'une façon générale, la situation demeure stationnaire sauf dans le textile où la Direction des usines Saint vient d'être amenée à prendre une décision qui montre bien l'acuité de la crise. » <sup>11</sup>
- S'ensuit en effet une longue liste de fermetures : les 16 et 19 juin à Pont-Rémy et Rouvroy, on relèvera 292 reclassements et 286 licenciements dans les filatures de jute. Du 30 juin 1931 au 20 juin suivant à Pont-Rémy encore, mais cette fois pour le lin, ce sont 52 nouveaux chômeurs ; et sur la même période à Rouvroy dans la cordagerie, on enregistre 50 disparitions d'emploi

16

17

et 48 nouvelles suppressions d'emploi pour le lin et le chanvre travaillé à Gouy-Cahon. Le 1<sup>er</sup> août 1931 à Doullens la cessation d'activité sur le jute engendre 200 transferts et 300 personnes congédiées. Le même 1<sup>er</sup> août à Longpré-les-Corps-Saints dans la bâcherie, 33 licenciements supplémentaires sont recensés.

Au premier mois de cette hécatombe, 634 salariés, au moins, sont rejetés du monde que constitue l'empire Saint Frères. En un an, entre le 30 juin 1931 et le 20 juin 1932, l'effectif a baissé de 1 524 employés. « Au moins » puisqu'il est plausible que la société ait pratiqué des renvois dans des sites qui n'ont pas fermé. Par exemple entre le 20 juin et le 27 juillet 1932, l'effectif total des salariés dans toutes les usines de la Somme passe de 7 924 à 7 619 personnes. 305 travailleurs disparaissent des effectifs affichés par la société sans qu'il y ait eu de fermeture d'atelier et de site. Le 26 août, les effectifs des salariés diminuent encore de 60 personnes pour atteindre 7 559.

Les contractions et les fluctuations du marché conduisent donc Saint Frères comme beaucoup d'autres entreprises (Moutet, 1987) à réfléchir à des solutions pour atténuer les dépenses et à repenser l'organisation de la société. Entre 1930 et 1935, les dirigeants des établissements industriels hexagonaux penchent pour une baisse des investissements, tout en maintenant l'intensification des moyens de production, comme cela était le cas durant les années précédentes. En effet, la concurrence étrangère exerce une contrainte supplémentaire sur l'industrie textile. Afin d'y pallier, il faut une diminution conséquente des coûts de fabrication, notamment par l'usage de matériel plus performant : les machines à filer « Mackie », alors installées à Amiens, sont transférées à Harondel fin 1932 et à partir de 1933 on se lance dans la conception du révolutionnaire « métier circulaire ». Les méthodes tayloriennes s'étendent désormais à l'organisation générale des usines. La rationalisation du travail a alors des répercussions fortes sur les temps au travail et hors travail, particulièrement avec l'introduction en 1932 du travail en deux équipes successives (2 x 8 ou double équipe).

L'énumération de ces cessations d'activité montre l'intensité de la crise. Pourtant, à travers la lecture des documents administratifs disponibles, transparaît une autre finalité à cette restructuration de l'entreprise, qui est en fait simplement accélérée par la crise : sauvegarder le taux de profit. Les dirigeants ont, en effet, conscience du fait que l'organisation des usines, les techniques et les machines deviennent obsolètes. L'augmentation du rendement, la baisse des prix de revient et la diminution des dépenses sont les buts à atteindre. Il ressort d'un rapport de juin 193112 qu'une concentration des ouvriers et du matériel sur les unités de production possédant le meilleur équipement serait la meilleure combinaison. Une « direction générale des usines » est créée, afin d'uniformiser les méthodes de travail. La filature de Pont-Rémy, de par sa structure, avec les salariés et le matériel de l'époque tournant 48 heures par semaine, n'atteint que 70,4 % de la production maximale estimée contre 93,3 % pour les Moulins-Bleus. Celle de Rouvroy n'est qu'à 73 %. Le site de Doullens a, quant à lui, une faible force motrice. La fermeture des filatures de Pont-Rémy et de Rouvroy ainsi que des usines de Doullens comme d'Amiens est alors planifiée à plus ou moins long terme. Et même s'il est noté que cette dernière filature a besoin de main-d'œuvre et qu'une partie du personnel sera déplacée sur ce site, sa fermeture est également programmée en vue de diriger son matériel plus récent vers Harondel. Le préfet, dans son rapport au président du Conseil daté du 31 octobre 1932, laisse transparaître en creux l'objectif central d'une quête de productivité.

19

« Cette fermeture est la conséquence d'un regroupement des usines. Le matériel moderne d'Amiens sera utilisé ailleurs et permettra à la Direction d'employ er un nombre plus restreint d'ouvriers. »<sup>13</sup>

Pendant les six premiers mois de l'année 1931, c'est donc le temps du chômage partiel qui persiste tout au long de la crise ; les six mois suivant, c'est le temps du chômage complet et, à l'orée de l'année 1932, c'est le temps des diminutions de salaires pour les ouvriers de Saint Frères. Au 1er janvier 1932, une première diminution de 5 à 10 % est appliquée à certains salaires. Cette initiative n'est pas l'œuvre de ce seul groupe puisque d'autres établissements du textile y ont recours, comme les entreprises Sueur et Thiriez à Doullens, ou encore Carmickaël à Ailly-sur-Somme. Les salariés du textile appréhendaient ces dispositions depuis la décision du Consortium textile du Nord, en avril 1931, de réduire les salaires à partir du 11 mai de la même année. Le 31 mai 1933, une fois de plus, la maison Saint annonce par voie d'affichage qu'une nouvelle diminution des salaires des ouvriers et des employés est prévue pour le 12 juin. Cette baisse atteint 7 à 8 %. Celle-ci est liée à la suppression de la prime de cherté de vie (3 francs par jour) et à une révision des tarifs pour les salariés astreints au travail à la pièce. Ces pratiques qui se poursuivent en 1934 sont dénoncées par Le Travailleur de la Somme et de l'Oise, journal communiste de l'époque, dans son numéro du 7 au 14 juillet :

« La nouvelle réduction des salaires que le Roi du Jute, l'affameur Saint Frères, veut à nouveau imposer aux dix mille exploités, hommes et femmes, jeunes et adultes de la vallée de la Nièvre, correspond à environ 20 % des salaires moy ens. » (Desbureaux, 2009, p. 102).

Deux phases distinctes se révèlent lorsqu'on analyse la crise de 1929 en France. Elles coïncident avec les deux grandes accélérations de la dépression (Noiriel, 1986). La première s'étend de 1931 à 1932-1933. La seconde survient en 1934-1935 suite au fiasco de la reprise de 1933. Dans un premier temps, elle touche principalement l'industrie implantée en zone rurale. Mais dans un second temps, ce sont tous les secteurs du monde salarial qui sont éprouvés. Les établissements Saint, pour faire face à cette seconde accélération, poursuivent les mesures de la première phase, notamment la suppression de certains circuits de ramassage. Le 10 février 1934, les camions Saint cessent de desservir les communes de Naours, Amiens, Domart, Gorenflos, Ribeaucourt, Beaumetz, ce qui, au final, n'est pas le problème essentiel pour les travailleurs : cette suppression s'accompagne du renvoi de 160 salariés « du dehors ». Le travailleur « du dehors » se définit à travers les divers rapports administratifs comme celui issu des campagnes environnantes par opposition à celui que je nommerai « du dedans », c'est-à-dire résidant dans les communes où dominent les structures patronales. Les ouvriers « du dehors » sont les premiers touchés par le chômage complet, qui plus est de manière définitive. Il est clairement noté dans le rapport du 3 février 1934 du maréchal des logis chef Duchaussoy, commandant la brigade de Domart-en-Ponthieu, que « la Direction de l'usine se refuse quant à présent à faire travailler les 160 ouvriers ci-dessus dont elle assurait le transport »14. F. Lefebvre recensait, dans sa thèse, 27 camions en 1931, avant les fermetures, qui totalisaient 1 238 km de déplacement quotidien pour 1 259 ouvriers. Suite à ces évènements, la société ne comptabilise plus que 21 camions réalisant 848 km chaque jour pour 1 301 ouvriers.

Après une sortie de crise annoncée pour les établissements Saint à la fin de 1938, la société ne comptabilise plus que 11 usines sur 14. Les sites d'Amiens, de Gouy-Cahon et de Rouvroy ont cessé de tourner. Les effectifs diminuent

20

globalement de 18,38 % entre le 30 juin 1931 et le 28 janvier 1939. Huit unités de production emploient moins de salariés début 1939 qu'en juin 1931. Longpré-Les-Corps-Saints, par contre, augmente ses effectifs de 9 % et Harondel et Abbeville enregistrent respectivement une hausse de 37, 3 % et 38,4 % liée aux transferts.

Effectifs et variations des effectifs des usines Saint Frères de la Somme<sup>15</sup>

	30 juin 1931	28 janvier 1939	Variation
Amiens	540	0	- 100,00 %
Flixecourt	1 417	1 271	- 10,30 %
Saint-Ouen	1 684	1 451	- 13,84 %
Harondel	1 115	1 531	+ 37,31 %
Beauval	848	720	- 15,09 %
Doullens	546	144	- 73,63 %
Moulins-Bleus	846	756	- 10,64 %
Longpré-les-Corps-Saints	221	241	+ 9,05 %
Condé-Folie	344	296	- 13,95 %
Pont-Rémy	754	484	- 35,81 %
Abbeville	479	663	+ 38,41 %
Rouvroy	441	0	- 100,00 %
Gouy-Cahon	48	0	- 100,00 %
Gamaches	165	154	-6,67 %
Total	9 448	7 711	- 18,38 %

Chômage partiel, transferts vers d'autres établissements et diminutions de salaires perturbent les relations au temps des ouvriers. Les licenciements, bien plus qu'une perturbation passagère altèrent profondément et durablement leur temps quotidien et leurs perspectives temporelles. Aux prémisses de la crise des années 1930, plus précisément le 30 juin 1931, 9 448 travailleurs œuvrent dans les quatorze usines de la Somme. Le 20 juin 1932, le recensement en compte 7 924. À l'aube de l'année 1936, le 28 décembre 1935, la société n'emploie plus que 7 196 salariés, l'effectif le plus bas au cours de cette période de dépression qui prend fin dans les derniers mois de 1938 avec 7 666 ouvriers<sup>16</sup>.

### 3. Une crise des « bornes temporelles »

« Le temps est tout, l'homme n'est plus rien ; il est tout au plus la carcasse du temps. » écrivait Marx dans Misère de la philosophie ([1847] 1977, p. 64). Il évoquait ainsi l'exploitation capitaliste en termes de quantité de travail. Au cours des années 1930, les ouvriers Saint Frères privés de leur travail, temps institutionnel dominant, découvrent de nouvelles temporalités. Celles-ci résultent de ce temps sans travail, dit « libre » dont ils ne peuvent profiter puisque dépouillé de son sens. Si ces hommes ne sont plus qu'une carcasse du temps et que ce temps n'est plus, comment peuvent-ils maintenir ou redéfinir

http://temporalites.revues.org/1485

25

26

une identité sociale?

Ce « nouveau temps », le temps de chômage met à mal les autres créant de plus en plus de vicissitudes et d'incertitudes quant à l'avenir ; si tant est que nous puissions parler de temps, W. Grossin en se référant à l'œuvre *Les chômeurs de Marienthal*, évoquait l'inexistence « du temps » (1974, p. 31). Dans un déroulement temporel ordinaire, les incertitudessemblent venir de l'extérieur, du global, de ce qui est loin de nous. Mais celles-ci s'insèrent également dans ces espaces proches de nous ; elles surgissent de l'intérieur, du local, de la maisonnée. Le philosophe B. Bégout le note :

« Pour l'homme contemporain, le monde de la vie fournit une nouvelle utopie : l'utopie de la réalité proche et familière, l'utopie du dedans et du « chez soi », l'en-topie. » (2005, p. 22)

Cette assertion est valable pour le début du XXe siècle. On pourrait tout aussi bien parler d'« enchronie », en se référant aux temps sociaux que nous croyons connaître et même parfois maîtriser. Dans un contexte de crise, le quotidien voit les incertitudes se multiplier.

Pour les chômeurs partiels des établissements Saint, certaines incertitudes résultent d'une discontinuité temporaire dans leur quotidien. Ils vivent durant huit années une dysrythmie des horaires de travail. Cette perturbation des rythmes liés aux temps de travail disloque les programmations quotidiennes anciennes. La vie ouvrière en ces temps incertains requiert de nouvelles articulations temporelles entre travail et hors travail. Le chômeur partiel, tout en étant accaparé par l'angoisse du licenciement, doit donc repenser les bornes de sa journée, sa semaine, son mois selon les variations de son temps de travail et par là déployer de nouvelles capacités de réajustement des horaires et des rythmes du quotidien qui influent sur les autres temps (famille, loisirs, etc.). Les données recueillies ne nous renseignent guère sur la modulation effective des temps sociaux. Par contre, on peut affirmer que ces réajustements sont protéiformes. Effectivement, le temps de travail hebdomadaire fluctue en fonction du site et de l'atelier. Certains travaillent trois jours par semaine, d'autres cinq. De plus, les sites encore en marche accueillent un certain nombre de travailleurs transférés d'une autre unité de production et/ou reclassés sur un poste différent. Cela demande une adaptation des individus aux nouvelles fonctions, à la nouvelle équipe et à de nouveaux horaires de départ et d'arrivée au domicile selon la localisation de l'usine. Ce déplacement d'une grande masse de salariés d'un lieu à un autre n'est donc pas sans conséquence sur le budget-temps, déjà instable, des ouvriers, et sur le contenu des temps au travail. Même s'ils ne quittent pas le circuit Saint Frères, ils sont amenés à modifier certains aspects de leur vie quotidienne.

Pour les chômeurs complets ou totaux, il peut y avoir discontinuité comme rupture. J'ai distingué trois catégories de chômeurs complets, que je nommerai les « passagers », les « mis de côté » et les « excommuniés » Saint Frères. Les « passagers » se caractérisent par une mise au chômage de manière transitoire, durant une période plus ou moins longue allant de quelques jours à plusieurs mois, ce qui représente une césure de leur itinéraire et qui signifie un retour tôt ou tard à la vie ouvrière au sein du système paternaliste. Les « excommuniés », quant à eux, ne peuvent plus prétendre à cette vie quoi qu'il arrive, et par là perdent les « bornes temporelles » érigées par ce modèle. Leurs comportements antérieurs, « paresse », « indiscipline », leur ont valu les foudres de la direction et celles-ci s'abattent au cours de cette période de dépression :

« On a laissé entendre qu'un tri serait opéré et que ne seraient pas réembauchés, notamment, ceux et celles qui ne donnaient pas satisfaction dans leur travail : les indisciplinés et provocateurs de troubles, lors de la récente grève, en août dernier, des ouvriers du tissage... » 17

Ces derniers avaient pris part aux manifestations contre le licenciement du dénommé Sipe, lequel, alors que l'Harmonie des établissements Saint Frères jouait la Marseillaise devant le monument aux morts le 25 août 1934, s'était mis à hurler « Vive les soviets ! Gendarmes et gardes mobiles sont à la disposition des coffres-forts ! ». Ils se font donc licencier lors de la fermeture de l'activité de tissage de jute de toile ordinaire de Flixecourt, le 31 octobre 1934.

En fait, la plupart ont aussitôt été réembauchés alors que les « fortes têtes » ont été « excommuniées » pour de bon. Ces derniers étaient fichés sur liste rouge par la direction. Leur renvoi définitif ne leur a été annoncé qu'à la dernière minute pour éviter tout affrontement. Par l'isolement de ces derniers, la direction échappe à toutes formes de conflit en mettant en place une stratégie de division. Le rapport de gendarmerie fait mention d'un ras-lebol de la part des travailleurs à l'endroit des comportements de certains meneurs, reflet de l'émiettement de cette classe :

« Toutefois il est permis de supposer, qu'il n'y aura aucune réaction de la part des ouvriers réembauchés ou autres, qui sont en grande partie, heureux, d'être libérés du joug de certains d'entre eux, considérés comme meneurs, et qui, depuis un certain temps, prov oquaient incidents sur incidents. Tous se rendent compte de la situation actuelle et des efforts faits par la société anony me Saint Frères pour leur procurer du travail, ils ne demandent qu'à conserver ce dernier et travailler en paix. Ceci est l'avis pris auprès bon nombre d'ouvriers. »<sup>18</sup>

Les « mis de côté », comme leur nom l'indique, désignent les travailleurs auxquels les établissements Saint laissent entendre une possible réembauche. L'entreprise atténue ainsi les tensions et tente d'anticiper les effets d'un sous-effectif en cas de reprise en les maintenant sous sa houlette, telle une armée de réserve. Chaque fermeture d'atelier ou de site est annoncée par quelques lignes sur une affiche placardée dans l'usine :

### « AVIS AU PERSONNEL

En vue d'adapter les moy ens de production à la situation actuelle, résultant de la crise générale et persistante des affaires, le Conseil d'administration de la Société anony me Saint Frères se voit dans la pénible obligation de fermer la filature de Rouvroy (métiers à filer) pour un temps indéterminé.

Néanmoins, la société Saint Frères s'intéressant particulièrement au sort de son personnel, une partie des ouvriers provenant des ateliers sera occupée dans les usines avoisinantes.

Le transport dans ces usines sera effectué par camions. »<sup>19</sup>

Cette mesure génère un attentisme chez ces ouvriers auxquels il est parfois donné peu de temps pour se retourner. Quand la bâcherie de Longpré-les-Corps-Saints, par exemple, ferme le 1<sup>er</sup> août 1931, cette nouvelle est révélée aux travailleurs le 28 juillet. Le sentiment d'impuissance qui s'ensuit peut se traduire par une relative immobilité des individus qui guettent l'appel de l'usine. Les « excommuniés », conscients de déplaire à la maison Saint, n'espèrent pas être réembauchés et peuvent ainsi vaquer à d'autres activités

32

33

dans de nouvelles perspectives. Ils sont libérés de cette position d'entre-deux. Pour les syndicalistes actifs, la lutte politique quotidienne peut offrir des repères temporels et un sens à leur existence. Leurs « bornes temporelles », par contre, intimement liées à Saint Frères, disparaissent.

L'intérêt, ici, de faire référence à la notion de borne plutôt qu'à celle, plus usuelle, de repère, tient au fait que, reprenant par là le modèle des sociétés paysannes (Barthélémy T. et Weber F., 1989) où la vie collective est rythmée par le calendrier banal, la borne ne constitue pas qu'un jalon, mais plutôt une encoignure. Bornée, la vie offerte par le système paternaliste enferme en même temps qu'elle rassure. Bien que repère, elle rapproche de la notion de trajectoire préformatée. Les bornes découpent le temps vécu à la manière d'un cadastre où chacun se trouve assigné à une place déterminée.

Toujours dans le souci de pacifier sa politique de licenciements, la direction annonce que les personnes congédiées continueront à bénéficier des logements. Le Progrès de la Somme, journal non étiqueté, relate le 8 juin 1934 une entrevue entre M. Delique, maire d'Abbeville, et M. Maisant, directeur général des usines Saint Frères, lequel affirme que « les locataires des maisons appartenant à la Société seront logés dans les mêmes conditions qu'autrefois » <sup>20</sup>. Cette mesure édulcore les inquiétudes ouvrières sans les faire disparaître. Par là, la maison Saint donne le sentiment qu'elle s'occupe du sort de ses ouvriers, même en temps de crise. On peut douter de cette initiative pour les « excommuniés » et par la suite pour les « mis de côté ». Pour preuve, la grève estivale de l'année 1930, provoquée par la perte de salaire consécutive à l'application de la loi sur les assurances sociales, s'était soldée par un échec et le renvoi de 82 ouvriers, majoritairement militants de la CGT-U<sup>21</sup>. Par ailleurs, une lettre du commissaire spécial au préfet datée du 11 septembre 1930 stipule que, de surcroît, les établissements Saint demandent aux ouvriers licenciés de quitter leur maison dans les plus brefs délais<sup>22</sup>. Cet article de L'Enchaîné, journal communiste, du 22 mai 1931 en témoigne :

« Dans la Vallée de la Nièvre.

Cynisme des vautours Saint Frères:

Les frères Saint poursuivent de leur haine bestiale les militants et les ouvriers qui, en juillet dernier, leur ont tenu tête. On sait qu'ils ont fait jeter — sans se soucier de l'hiver — hors des habitations qui sont leurs propriétés, des familles dont les chefs avaient fait grève. Et cela grâce à l'application mécanique de la hideuse législation bourgeoise. »<sup>23</sup>

La crise devient alors une véritable rupture dans leur parcours de vie pourtant perçu comme unilinéaire. En effet, leur trajectoire, qui était pensée de manière préformatée et irréversible, prend une toute autre allure, ce qui génère un remaniement de leur horizon. Certains retourneront dans les cultures – l'agriculture est encore un secteur important et au début des années 1930, il nécessite un nombre conséquent de travailleurs –, loin du chronomètre, des cadences et des rythmes de l'usine et par la même occasion en décalage avec les temps de la bourgade. Pour ces individus, c'est un retour à des rythmes beaucoup moins oppressants. Il n'en reste pas moins un travail mesuré en unités de temps par leur statut d'ouvrier agricole et donc différent des sociétés paysannes où les rythmes « naturels » primaient – même si les personnes concernées sont principalement des individus enlevés autrefois aux cultures. Ils se voient par contre dépossédés de certains avantages sociaux des institutions patronales. Cette rupture est d'autant plus violente lorsque les individus sont « du dedans ».

36

37

38

Dans la première partie consacrée aux établissements Saint comme archétype de domination spatiale et temporelle paternaliste, il est fait mention des temps, des rythmes, des flux des bourgs et des usines étroitement imbriqués, du paysage urbain de ces communes imprégné par l'architecture de l'entreprise tentaculaire, ou encore des horizons temporels des habitants de la vallée restreints selon un schéma univoque. Robert Castel écrit, dans *Les métamorphoses de la question sociale*, que « l'idéal est de réaliser une osmose parfaite entre l'usine et la vie quotidienne des ouvriers et de leurs familles. »([1995] 1999, p. 411). Et c'est en cela que réside une rupture bien plus dure pour les travailleurs « du dedans » que pour ceux « du dehors ». Le quotidien de ces individus est totalement tributaire de la maison Saint. Les temps de la vie quotidienne sont conditionnés par les battements de l'usine.

Pour ces chômeurs complets, il peut s'ensuivre un isolement par rapport au groupe d'appartenance. Comme le soulignait P. Bourdieu :

« L'ordre social est avant toute chose un rythme, un tempo. Se conformer à l'ordre social, c'est primordialement respecter les rythmes, suivre la mesure, ne pas aller à contre temps. Appartenir au groupe, c'est avoir au même moment du jour et de l'année le même comportement que tous les autres membres du groupe. Adopter des rythmes insolites et des itinéraires propres, c'est déjà s'exclure du groupe. Travailler quand les autres se reposent, demeurer à la maison quand les autres travaillent aux champs, se promener dans les rues du village quand les autres dorment, aller par les routes quand elles sont désertes, traîner par les rues du village quand les autres sont au marché, autant de conduites suspectes. Le respect des rythmes temporels est en effet un des impératifs fondamentaux de cette éthique de la conformité. » (1977, p. 41).

L'hypothèse d'un présent sans futur apparaît alors. Les chômeurs complets de longue durée, les « mis de côté » et les « excommuniés », ont toujours un avenir mais celui-ci se rétrécit au fur et à mesure que s'écoulent les années. Le rapport au futur, surtout pour les « mis de côté » durablement installés dans le chômage, s'évanouit dans une sorte de présentisme, en ce sens qu'ils vivent et pensent de plus en plus à court terme. Le présent structure désormais la vie quotidienne.

Rythmée comme la musique d'un orgue de barbarie au tempo prévisible, la vie de ces ouvriers entre donc dans une période de troubles ; les conduites sociales se diversifient, mettant parfois à mal l'unité de classe. Les travailleurs adoptent des stratégies temporelles, en planifiant un possible licenciement ou une éventuelle réembauche par le biais du consentement aux fermetures d'ateliers, de sites, plutôt que de s'orienter dans une politique des « bras croisés ». Soumis à la conjoncture, le patron perd de son pouvoir protecteur et par là de son aura, tout en usant de subterfuges pour les conserver. Il reste malgré tout le seul horizon, provoquant le doute quant à l'avenir.

Cette période est empreinte de luttes paradoxales. Pour résister aux licenciements, la ruse des travailleurs est de se taire. Henri Lenglet, secrétaire du Syndicat unitaire régional des ouvriers du textile (CGT-U), réputé pour ses attaques répétées et pour ses incitations à la mobilisation contre la maison Saint, oriente épisodiquement les ouvriers vers la reprise du travail, notamment lors du conflit lié au nommé Sipe, évitant ainsi d'offrir au patronat un prétexte supplémentaire pour les mettre dehors. D'ailleurs, après analyse d'archives sur les années 1930, il apparaît que de nombreux conflits ont lieu mais pour des revendications d'autres types : en avril 1934, grève à Flixecourt contre la suppression du droit, pour les femmes mariées, de quitter le travail un quart d'heure avant les autres afin de préparer le repas du midi ; en février 1935, débrayage à l'Étoile suite à l'affichage d'un nouveau règlement intérieur

qui signale au personnel que le renvoi en cas de maladie prendra effet, à présent, à partir de huit jours et non plus après un mois, etc. Ces manifestations de courte durée montrent que cette classe ouvrière distingue les offensives patronales explicites des mesures qui apparaissent comme « liées à la crise », peut-être alors perçues comme une fatalité.

Sur les 14 usines Saint Frères de la Somme avant la crise, il n'en reste plus que 11 en janvier 1939, sans compter la fermeture de trois ateliers. La restructuration de cette entreprise, incontestable structure temporelle pour des milliers d'individus, chamboule les horaires, les rythmes et les conceptions du temps chez les ouvriers et crée un délitement des « bornes temporelles ». Ce temps de crise entraîne alors un effondrement des certitudes dans un groupe vécu comme indestructible, et par là provoque une remise en question quant à l'avenir, voire renverse des trajectoires irréversibles. Chômeurs transférés, partiels, chômeurs « passagers », « mis de côté », « excommuniés », « du dedans » et « du dehors » sont autant d'expériences du chômage différentes qui fragilisent davantage la classe ouvrière et par là sa capacité à s'unir en tant que contrepouvoir face au patronat.

### **Bibliographie**

Ballet J. et De Bry F., 2001, L'entreprise et l'éthique, Paris, Edition du Seuil.

Barthélémy T. et Weber F., 1989. Les campagnes à livre ouvert. Regards sur la France rurale des années 30, Paris, Presses de l'EHESS.

Bégout B., 2005. La découverte du quotidien, Paris, Allia.

Bessin M., 2000. « Le temps, une question de pouvoir », L'Observatoire des Mouvements de la Société, n° 17, p. 5-12.

Bourdieu P., 1977. Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles, Paris, Éditions de Minuit, coll. Grands documents.

Castel R., 1999. Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat, Paris, Gallimard.

PICQUE DE BRY F., 1980, Le paternalisme dans l'opinion des industriels français au XIX<sup>e</sup> siècle, doctorat en sciences économiques à Paris 1 sous la direction de Bartoli H.

Demazière D., 2006. « Le chômage comme épreuve temporelle » in de Terssac G. et Thoemmes (dir.), Les temporalités sociales : repères méthodologiques, Toulouse, Éditions Octarès, p. 121-132.

Desbureaux P., 2009. La pauvreté en Picardie. De 1789 à 1936, Amiens, Librairie du Labyrinthe.

Foucault M., 1975. Surveiller et punir. Naissance de la prison, Paris, Gallimard.

Grossin W., 1974. Les temps de la vie quotidienne, Paris, Mouton.

Hautcoeur P-C., 2009. La crise de 1929, Paris, La Découverte, coll. Repères. Histoire.

 $Kolboom\ I.,\ 1984.$  « Patron et patronat. Histoire sociale du concept de patronat en France au XIXe et XXe siècle »,  $Mots,\ n^{\circ}$ 9, p. 89-112.

Lazarsfeld P., Jahoda M., Zeisel H., 1981. *Les chômeurs de Marienthal*, traduit de l'allemand par Laroche F., Paris, Éditions de Minuit.

Lefebure F., 1998. Une famille d'industriels dans le département de la Somme de 1857 à la veille de la Seconde Guerre mondiale : les Saint. Approche d'une mentalité patronale, doctorat en Histoire à l'université Picardie Jules Verne, sous la direction de Chaline N-J.

Lefebure F., 2002. Saint Frères. Un siècle de textile en Picardie (1828-1936), Amiens, Encrage.

Marx K., [1847] 1977. Misère de la philosophie, Paris, Éditions sociales.

Moutet A., 1987, « Une rationalisation du travail dans l'industrie française des années 1930 », Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 42 e année, n° 5, p. 1061-

1078.

Noiriel G., 1988, « Du "patronage" au "paternalisme" : la restructuration des formes de domination dans l'industrie métallurgique française », Le Mouvement Social, n° 4, p. 17-35.

Noiriel G., 1986, Les ouvriers dans la société française XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Éditions du Seuil, coll. Points Histoire.

Pierru E., 2004, Guerre aux chômeurs ou guerre au chômage, Paris, Éditions du Croquant.

Pierru E., 2003, L'ombre des chômeurs : chronique d'une indignité sociale et politique depuis les années 1930, doctorat en science politique à l'université Picardie Jules Verne, sous la direction de Lehingue P.

Pinçon M., 1987. Désarrois ouvriers, Familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales, Paris, L'Harmattan.

Pronovost G., 1996. Sociologie du temps, Bruxelles, De Boeck Université.

Schnapper P., 2005. « Les temps du chômage », Temporalités 2, revue électronique, p. 43-50.

Thompson E. P., [1967] 2004. Temps, travail et capitalisme industriel, Paris, La Fabrique.

### Notes

- 1 Cet article s'appuie sur une recherche en cours dans le cadre d'un doctorat où nous confrontons récits de vie et archives principalement administratives. Nous avons recueilli une trentaine de récits de vie d'anciens ouvriers Saint Frères œuvrant principalement dans les usines de Flixecourt et de l'Étoile. Pour le doctorat, je me focalise sur Flixecourt, Saint des Saints.
- 2 Une également dans l'Oise (Gouvieux), dans la Seine (Saint-Denis), dans la Manche (Granville) et en Belgique (Ath) en plus des 13 dans la Somme.
- 3 L'usine de L'Étoile est également nommée Moulins Bleus, du nom du quartier où elle est implantée.
- 4 Utilisé principalement au cours de la Seconde guerre mondiale.
- 5 On sait que leurs consœurs d'Amiens et de Saint-Ouen étaient estimées respectivement à 64 et 70 mètres de haut.
- 6 Les habitants de la vallée le surnommaient ainsi parce qu'il était né de la sueur des ouvriers maniant la navette dans les ateliers.
- 7 Ce tableau s'appuie sur le livre de Lefebvre F., 2002, p. 243, sur la *Monographie Saint Frères de 1911* et les recensements INSEE

Harondel regroupe les localités de Berteaucourt-les-Dames et Saint-Léger-les-Domart car la cité ouvrière Binet Flandre, datée de 1892, attachée à l'usine d'Harondel s'étend sur le territoire de ces deux communes. Service régional de l'inventaire de Picardie, 1983.

Les colonnes « Logées Saint » et « % logées Saint » représentent respectivement le nombre et le pourcentage d'habitants d'une commune logés dans des logements de la société Saint Frères.

- 8 Les coopératives (nommées « Prévoyance ») sont édifiées uniquement aux Moulins-Bleus, à Flixecourt, à Saint-Ouen, à Harondel à Beauval et à Pont-Rémy par exemple.
- 9 Journal d'Amiens. Mémorial de la Somme, le 8 août 1931.
- 10 Tableaux des effectifs et du temps de travail hebdomadaire par ateliers des usines Saint Frères de la Somme, cotes 99M143, 99M169, 99M156, 99M103, 99M129, KZ138, KZ2588, KZ544, 26W816, 99M117 et 99M163 des Archives Départementales de la Somme (ADS). Pour une plus grande visibilité des fluctuations de la durée de travail dans les ateliers et pour être au plus près de la réalité quotidienne des chômeurs partiels, j'ai choisi de réaliser une courbe représentant le temps hebdomadaire de travail par atelier de l'usine de Flixecourt plutôt qu'une figure indiquant une moyenne pour tous les sites de la Somme qui cacherait une part de ces oscillations.
- 11 Extrait d'un rapport du Préfet à Monsieur le Président du Conseil, au Ministre de

l'Intérieur, au Contrôleur Général des Services de Police Administrative de Paris, rédigé à Amiens le 30 juin 1931, cote KZ2637 des ADS.

- 12 « Étude ayant pour objet d'adapter les moyens de production à la situation actuelle des affaires. », le 11 juin 1931, auteur non connu.
- 13 Cote 99M707 des ADS.
- 14 Cote 99M117 des ADS.
- 15 Tableaux des effectifs et du temps de travail hebdomadaire par atelier des usines Saint Frères de la Somme, cotes 99M143, 99M169, 99M156, 99M103, 99M129, KZ138, KZ2588, KZ544, 26W816, 99M117 et 99M163 des ADS.
- 16 Données tirées des tableaux recensant les effectifs et le temps de travail hebdomadaire par atelier, par usine dans la Somme dans un premier temps tous les quinze jours puis dans un second tous les mois, cotes 99M156, KZ2588 et 99M129 des ADS.
- 17 Extrait d'un rapport de gendarmerie du Maréchal des logis chef Mallard, commandant la brigade à cheval de Flixecourt, du 24 octobre 1934, transmis au capitaine Holleville, cote 99M123 des ADS.
- 18 Ibidem.
- 19 Cote KZ2637 des ADS.
- 20 Cote 99M117 des ADS.
- 21 Document du commissaire spécial au préfet, le 28 août 1930 à Amiens, cote KZ853 des ADS.
- 22 Ibidem.
- 23 Cote KZ2588 des ADS.

#### Table des illustrations



Titre Usines et institutions patronales et de prévoyance Saint Frères dans les années 1930 dans la Somme

URL http://temporalites.revues.org/docannexe/image/1485/img-1.jpg

Fichier image/jpeg, 392k



URL http://temporalites.revues.org/docannexe/image/1485/img-2.jpg

Fichier image/jpeg, 44k

### Pour citer cet article

Référence électronique

Mélanie Roussel, « Des trajectoires irréversibles renversées », *Temporalités* [En ligne], 13 | 2011, mis en ligne le 07 juin 2011, consulté le 25 mai 2014. URL : http://temporalites.revues.org/1485

### Auteur

#### Mélanie Roussel

Doctorante en sociologie historique Université de Picardie Jules Verne 80 025 Amiens UMR 6054 CURAPP melanieroussel@msn.com

Articles du même auteur

Paul Bouffartigue, avec la collaboration de Jacques Bouteiller, *Temps de travail et temps de vie. Les nouveaux visages de la disponibilité temporelle* [Texte intégral] Paris, PUF, coll. Le travail humain, 2012 Paru dans *Temporalités*, 18 | 2013

### Droits d'auteur

© Temporalités